



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 11 décembre 2014
PRESIDENCE : Monsieur Didier Kvicinsky

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 29/2014 concernant

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion

**L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 29/2014 par
21 OUI - 0 NON - 1 ABSTENTION**

soit :

- d'accepter le préavis n° 29/2014 tel que présenté, soit
- d'accepter le budget de fonctionnement 2015

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 11 décembre 2014

Le Président
Didier Kvicinsky



La Secrétaire
Déborah Pernet